

Votre contact :
Alexandre Turrian

Ligne directe : 021 622 72 90

E-mail : alexandre.turrian@prilly.ch

Aux membres du
Conseil Communal
de et à
1008 Prilly

Prilly, le 15 décembre 2016

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

En dérogation à l'article 57 RCC qui exige un délai de 25 jours entre la convocation du Conseil et la séance, considérant qu'il s'agit là d'un cas d'urgence, tel que ce même article le prévoit, vous êtes convoqués à la séance du Conseil communal

Lundi 9 janvier 2017 à 20h00 à Castelmont

1. Opérations préliminaires : appel, ordre du jour
2. Procès-verbaux des 14.11.2016, 21.11.2016, 12.12.2016, 14.12.2016
3. Correspondance
4. Communications du bureau
5. Communications municipales
6. Information au Conseil communal par ses représentants aux organismes externes
7. Assermentation(s)
8. Suite examen préavis municipal N° 27-2016 soumettant le budget de l'Administration communale pour l'exercice 2017: dès le chapitre 5
9. Rapport municipal N° 1-2016 présentant l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2015.
10. Motions, postulats et interpellations
11. Questions et divers
12. Contre-appel

Pour le Conseil communal de Prilly,

La Présidente

Patrizia Clivaz Luchez

Patrizia Clivaz Luchez

Le Secrétaire

Alexandre Turrian
Alexandre Turrian

